



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 123446

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la situation des combattants psycho-traumatisés de guerre. Des mesures ont été demandées par les anciens combattants d'Afrique du Nord, les vétérans de la guerre du Golfe et des opérations extérieures, ainsi que par leurs associations en vue que leur soient reconnus un droit aux soins et un droit à réparation. À cette date, aucune mesure significative ne semble à avoir été prise. Elle lui demande quelles initiatives il entend prendre dans ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123446

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12706

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)